Envoyé en préfecture le 28/06/2022
Reçu en préfecture le 28/06/2022
Affiché le 28/06/22
ID : 031-213101181-20220622-DC20220707-AU

Castelnau d'Estrétefonds

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

DECISION DU MAIRE 2022/07-07
FINANCES – Tarifs 29 juillet 2022 – AM élem - Complexe B29

Le Maire de la commune de CASTELNAU D'ESTRETEFONDS,

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du 18 février 2022 de délégation d'attributions au Maire portant au *2° De fixer les tarifs inférieurs à 3 000 € des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal à savoir :*

- *Les recettes perçues à l'occasion de manifestations ponctuelles,*
- *Tous tarifs de droits ponctuels de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics (droits de place...),*
- *Pour les autres recettes non fiscales, délégation accordée uniquement lorsque les augmentations et diminutions des tarifs existants ne dépassent pas 5% ;*

Sur le rapport de M. MARTY, Adjoint au Maire,

DECIDE

Article 1 – A l'occasion du 29 juillet 2022, AM élem le complexe B29 est proposé par l'accueil de loisirs les après-midi aux enfants de l'élementaire, selon les tarifs suivants :

Quotient familial	JOURNÉE + REPAS +SORTIE - Tarif exceptionnel -	FORFAIT SEMAINE+ SORTIE - Tarif exceptionnel -	DEMI-JOURNÉE +REPAS+SORTIE - Tarif exceptionnel -	Soit un supplément d
lusqu'à 400	15,22 €	41,60 €	13,31 €	6,45 €
401 à 600	16,63 €	45,48 €	14,55 €	7,05 €
601 à 800	17,70 €	47,95 €	15,52 €	7,65 €
801 à 1100	18,43 €	50,09 €	16,15 €	7,91 €
1101 à 1400	20,29 €	55,46 €	17,75 €	8,60 €
1401 à 1700	22,72 €	62,11 €	19,88 €	9,63 €
1701 à 2000	23,94 €	65,45 €	20,95 €	10,15 €
Plus de 2000	25,37 €	69,33 €	22,19 €	10,75 €
Non-résidents	33,06 €	90,40 €	28,93 €	14,02 €

Article 2 – Les recettes sont inscrites au budget municipal, section Fonctionnement.

Article 3 - Cette décision sera portée à la connaissance du prochain Conseil municipal et mentionnée comme telle au registre de ses délibérations.

Fait à Castelnau d'Estrétefonds,
Le 22 juin 2022

La Maire,

Sandrine SIGAL

MAIRIE de CASTELNAU-D'ESTRETEFONDS (Haute-Garonne)

7 FINANCES LOCALES / 7.10 Divers